

14 fév 2014 -18:27

Appartient à [Conseil des ministres du 14 février 2014](#)

Régie des bâtiments : prise en location d'un hangar à Ostende pour le SPF Santé publique

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a autorisé la Régie des bâtiments à conclure un contrat de bail pour la prise en location d'un hangar, John Cordierlaan 12 à Ostende, pour le SPF Santé publique.

Ce hangar servira au service Milieu marin du SPF Santé publique, pour l'entreposage de 15 conteneurs contenant du matériel sensible au gel, utilisé pour la lutte contre la pollution en Mer du Nord.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11